

12, bd de Bonne Nouvelle 75010 PARIS
tel : 01 44 79 31 65 ou 69 - Fax : 01 44 79 31 72
site internet : www.sud-travail-affaires-sociales.org
syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr

**Le 23 SEPTEMBRE 2014 :
TOUS DANS L'ACTION CONTRE LE « MINISTERE MORT » !
CONTRE LE PLAN SAPIN et LES REFORMES DES SERVICES !
DES MOYENS POUR NOS MISSIONS !**

**MOBILISATION devant l'INT à l'occasion du séminaire des RUC
Interpellons la DGT
Mobilisons nous contre la mise en œuvre de la réforme
RUC, ne soyez pas l'instrument de la mise en œuvre, rejoignez la contestation !**

Malgré la colère des agents et des usagers, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, s'emploient, depuis plus de 10 ans, à une profonde remise en cause de l'ensemble des missions de l'inspection du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans le cadre d'une offensive générale contre le droit du travail, les services publics et les protections sociales et juridiques dont bénéficient les travailleurs et les chômeurs

PMDIT, RGPP, MAP, Décentralisation, Ministère fort... sont les noms de cette restructuration permanente. Les grands discours ministériels sur l' « efficacité de l'Etat », l' « effectivité du droit du travail », le « travail collectif » ou le renforcement du lien entre travail et emploi dissimulent mal le délabrement de nos services et la dégradation des conditions de travail et d'accueil du public.

La réalité du Ministère fort, c'est aujourd'hui une attaque sans précédent contre l'inspection du travail et un grave retour en arrière : 10% d'effectif de contrôle en moins (et une baisse d'effectif dans 9 unités territoriales sur 10), des pools de secrétariat, la surcharge de travail programmée pour tous et la désorganisation pendant 10 ans, la casse des collectifs de travail, le renforcement de la pression hiérarchique, la remise en cause de l'autonomie et de l'indépendance des agents, l'affaiblissement du lien avec les usagers, la création d'unités de contrôle régionales spécialisées -travail illégal ou Seveso (...)- et nationale. L'étape de mise en œuvre opérationnelle, engagée depuis le début de l'été, est déjà un désastre, avec son lot de réaffectations forcées dans plusieurs départements.

Pour les services de l'emploi, c'est, avec le positionnement de l'Etat autour d'un simple rôle de pilotage d'opérateurs divers (organismes publics ou privés) à partager avec les Régions, la promesse d'encore plus de mutualisation, de régionalisation et de suppression de postes. C'est aussi la soumission des politiques de l'emploi au développement économique, avec le patronat comme interlocuteur unique au détriment des organisations syndicales de salariés, des représentants du personnel et des structures d'insertion. C'est enfin, avec l'homologation des plans sociaux, l'Etat qui valide les procédures de restructuration des entreprises et les licenciements en obligeant les syndicats à négocier avec le patronat.

Pour la formation professionnelle, ce sera toujours des moyens dérisoires de contrôle et la soumission au bon vouloir du préfet, alors que les masses financières à contrôler et les fraudes organisées ne cessent d'augmenter.

La suite est d'ores et déjà écrite par le gouvernement. Il prévoit la suppression de 150 postes supplémentaires au ministère du travail pour la période 2015-2017. La réforme territoriale et la fusion des régions risquent de se traduire par des regroupements de DIRECCTE, voire un assujettissement accru au préfet de département. D'incessants réajustements (découpages et redécoupages de sections, réorganisations de services) vont donc se produire.

Il n'y a pas de fatalité aux suppressions de postes et à la dégradation des conditions de travail.

Le 23 septembre 2014, tous dans l'action contre le « Ministère Mort » ! Manifestons devant l'INT!

De tous les départements, rejoignez la mobilisation !

***STOP aux réformes des services du travail et de l'emploi !
STOP aux suppressions de postes dans tous les services !
STOP à la dégradation des conditions de travail !
NON aux surcharges de travail !
Aucune mobilité imposée !
NON aux pools de secrétariat !
Passage massif de CT en IT et de C en SA !
Retrait de la plainte de l'INT suite à la manifestation du 8 octobre 2013 ; non à la criminalisation des actions et manifestations militantes !***

N'hésitez pas à contacter nos militants locaux pour connaître les modalités pratiques de l'action. Un appel à la grève a été déposé par notre organisation syndicale. Pour celles et ceux qui le souhaitent, des chèques syndicaux seront également distribués.